

BUSSAC

info



N° 43

PREMIER TRIMESTRE 1992

Dear Mother
I received your letter of the 10th and was
glad to hear from you. I am well and
hope these few lines will find you the same.
I have not much news to write at present.
The weather here is very pleasant now.
I must close for this time. Write soon.
Your affectionate son,
John Doe

SOMMAIRE

BUSSAC INFO

BULLETIN MUNICIPAL
D'INFORMATION

N° 43

PREMIER TRIMESTRE 1992

Responsable de la publication:
Guy Chapuis.

Rédacteur : J.L. Pommier

Comité de rédaction :

M.C. Allinand, R. Bouraud,
M.J. Chapuis, N. Guiter, N.
Labbé, J.P. Lajoie, M.C. Pom-
mier.

Avec la participation de la sec-
tion photo du F.R.

ISSN : 0776-2246

3 Editorial

Informations municipales

4 Conseil municipal du 13/12/91

6 Conseil municipal du 06/02/92

7 Conseil municipal du 14/03/92

Informations locales

9 Service national - Etat civil - Elections
chambre des métiers

10 Elections régionales 22 mars - Cartes
électeurs

12 En bref et en vrac

14 Adresses et précisions

16 Logements sociaux - Ecole

17 Aménagement de la D114

18 Chasse

Foyer rural

19 Budget prévisionnel

20 Bébés lecteurs - Bibliothèque

22 Football

23 Chorale

26 Pétanque - Gymnastique

27 Club du temps libre

28 Tennis - info, Calendrier Foyer rural

29 Tennis de table

En couverture : le nouveau centre de Bussac en cours
d'aménagement

Tombola arbre de Noël 1991

Il reste un lot gagné par le
numéro 1126, à retirer à l'école
avant le 17 avril 1992.

Montre homme trouvée chemin
du Vieux bourg le 29 février.

La réclamer à la mairie

A vendre

Siège de voiture pour jumeaux
Petit vélo enfant (3 ans)

Tel 46.93.78.44 (après 18 h)

A vendre

Vélo cross bon état, 10 - 14 ans

S'adresser au 46.93.54.45

Jeune fille cherche à faire heu-
res de ménage ou à garder
enfants

S'adresser au 46.74.10.93

Editorial

Après 3 ans sans élection (pause exceptionnelle dans la vie politique française), les Français sont appelés à voter le 22 mars prochain (prochain à l'heure où j'écris ces lignes), pour désigner leurs représentants aux Conseils régionaux.

L'importance des enjeux devrait amener une forte participation à ce scrutin. Pourtant, les sondages prévoient une abstention qui pourrait atteindre 50 %. Si cette tendance devait se confirmer, ce serait profondément regrettable, voire inquiétant. En effet, quels que soient les motifs de déception, d'insatisfaction,..., le refuge dans l'abstention est sans doute le plus mauvais choix. En exagérant la position des extrêmes, il fausse l'image de la volonté populaire et pourrait, à terme, menacer notre démocratie.

A l'occasion des précédents scrutins les Bussacais, par une forte participation, ont manifesté leur **civisme**.

Je veux espérer qu'ils persévéreront dans cette voie.

Les travaux d'aménagement de la départementale 114 dans la traversée de Bussac sont en cours d'achèvement pour la première tranche. Après avoir d'abord suscité quelque agacement par suite de la gêne qu'ils ont causée, j'ai le sentiment que l'amélioration de la sécurité ainsi que l'embellissement qui en résultent sont largement appréciés.

Encore convient-il de respecter la signalisation ainsi que les plantations ! N'est-ce pas, là aussi, affaire de **civisme** ?

C'est aussi pour améliorer notre environnement que la collecte des ordures ménagères a été conteneurisée, qu'une déchetterie a été mise (gratuitement) à la disposition des particuliers, qu'une collecte sélective des encombrants est effectuée, que des conteneurs collectifs ont été mis en place pour la récupération du verre et d'éventuels excédents de déchets ménagers.

Pourtant, des usagers sans scrupules n'hésitent pas à abandonner là des rebuts normalement destinés à la déchetterie.

Où est le **civisme** dans ce comportement ?

Nous sommes bien conscients que nos concitoyens ne sont pas nécessairement les auteurs des désordres évoqués ci-dessus. En tout cas, nous le souhaitons vivement.

Guy Chapuis

Conseil municipal du 13 décembre 1991

Le 13 décembre 91 à 20h45, le Conseil municipal s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Guy Chapuis, maire. Deux conseillers étaient absents dont un excusé avec pouvoir.

□ **Travaux sur le CD 114**

Le maire fait remarquer au Conseil que les travaux d'aménagement de la traverse de la Commune se poursuivent normalement grâce aux conditions atmosphériques favorables.

Afin de constater si des véhicules de fort tonnage pourront emprunter la nouvelle chaussée sans difficulté, il sera procédé à un essai avant la réalisation du tapis d'enrobé.

□ **Mise en vente de la gare du Pontreau**

Le maire fait part au Conseil de l'information qu'il a reçue de la S.N.C.F. concernant la mise en vente de la gare du Pontreau.

Le Conseil municipal se montre intéressé par une éventuelle acquisition de cet immeuble sous réserve que sa remise en état et sa location soient intéressantes pour le budget communal.

Il précise également qu'il conviendra de conserver le caractère particulier de cette gare, élément du patrimoine communal.

□ **Groupe scolaire**

- **Tarif repas restaurant scolaire**

Sur proposition de Monsieur le maire et en accord avec le régisseur du restaurant scolaire, le Conseil municipal décide de porter le prix du repas du restaurant scolaire de 8,50.F à 9,00F à compter du 01/01/92.

- **Auvent devant la classe enfantine**

Afin d'améliorer la protection des enfants au moment des pluies et froids, le maire propose au Conseil municipal de faire un devis pour la réalisation d'un auvent devant la façade de la classe enfantine. Le Conseil municipal accepte cette proposition et l'étudiera pour 1992.

- **Sondage**

Le maire informe le Conseil municipal qu'il a été procédé à un sondage pour savoir si les parents d'élèves préfèrent le maintien des cours le samedi matin ou un report au mercredi matin. Les résultats sont :

Informations municipales

Votants : 80

Pour le report au mercredi : 42

Pour le maintien au samedi : 38

□ Foyer rural

Le maire rappelle au Conseil municipal que comme il en avait été convenu en début d'année, la réfection des carrelages dans les sanitaires du football va avoir lieu sous peu.

□ Contrat emploi solidarité

Mme Guiter informe le Conseil municipal qu'une jeune fille a été recrutée en C.E.S. au 01/12/91 pour une durée de 6 mois. Son stage se déroulera au secrétariat.

□ Divers

- La soirée municipale aura lieu samedi 11/01/92

- La distribution des bûches aux administrés de + de 70 ans aura lieu le dimanche 22/12/91.

- Le maire informe le Conseil municipal des candidatures possibles aux élections au Conseil d'orientation et de surveillance de la Caisse d'épargne.

Artisan plâtrier Jacques MENUET

- Carrelage
- Placo-plâtre
- Cheminées et foyers fermés
- Escalier sur voûte sarrazine

17100 BUSSAC SUR CHARENTE
Tel 46.93.46.75

Conseil municipal du 6 février 1992

Le Conseil municipal s'est réuni à la mairie le 06/02 à 20h45, sous la présidence de Monsieur Guy Chapuis, maire. Trois conseillers étaient absents et excusés dont 1 avec pouvoir.

Le maire ouvre la séance en présentant au Conseil municipal les vœux de Monsieur le Préfet.

□ Travaux CD 114

Le maire rappelle au Conseil que les travaux prévus dans le 1ère tranche sont tous réalisés : piste cyclable, pose de bordures, massifs (terre et plantations), élargissement de la chaussée devant la mairie, passage de gaines sous la chaussée, chicanes devant la station.

□ Signalétique publique

En même temps que la pose des plaques de noms de rues et des numéros, il sera procédé à l'indication des lieux publics (église, cimetière, etc...). Contact sera pris avec Saintonge Romane pour une éventuelle aide financière.

□ Travaux de revêtement au Bourg

Ils vont être réalisés en mars.

□ Lotissement "Les Chaumes"

Le maire rappelle au Conseil municipal que le gérant de la S.C.I. avant adressé un courrier sollicitant de la commune son accord pour inclusion dans la voirie communale des voies et espaces communs du lotissement.

Il informe le Conseil municipal du déroulement d'une enquête publique préalable à cette inclusion (du 10 au 25/02/92).

□ Divers

La Ronde Nationale de Saintonge aura lieu le 25/07/92.

Conseil municipal du 14 mars 1992

Le conseil municipal s'est réuni le 14 mars 1992 à 20 h 45 à la mairie sous la présidence de M. Guy Chapuis, maire . Cinq conseillers étaient absents dont quatre excusés.

□ Plan d'occupation des sols

- Modification du P.O.S de la commune de Bussac

Le maire informe le conseil municipal que l'enquête publique se déroulera du 6 mars au 7 avril. Durant cette période, le public pourra formuler ses observations sur un registre d'enquête ouvert à cet effet. Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public les mercredi 18 mars, lundi 6 et mardi 7 avril de 14h30 à 17h30.

- Suppression du P.L.D

Monsieur le Maire donne lecture d'une lettre du président du SIVOM et de la demande du comité syndical réuni le 21 février dernier, proposant de supprimer le plafond légal de densité dans les communes dont le P.O.S a été élaboré par le SIVOM, en application de la loi du 23 décembre 1986. Aux termes de cette loi, cette proposition doit recueillir l'accord des communes du syndicat. Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, donne son accord pour que le comité syndical du SIVOM supprime le plafond légal de densité dans les communes dont l'élaboration du P.O.S lui a été confiée.

- Approbation de l'inclusion dans la voirie communale des voies et espaces communs du lotissement les chaumes

Comme suite à la délibération du 01/02/91, le Conseil municipal a fait procéder à une enquête publique pour pouvoir inclure les voies et espaces communs du lotissement des chaumes dans la voirie communale. L'enquête s'est déroulée du 10 au 25 février 1992 et le commissaire enquêteur a donné un avis favorable pour l'ensemble de ces espaces. Le Conseil municipal approuve donc l'inclusion de ces voies et espaces communs du lotissement des chaumes dans la voirie communale et transmettra copie de la présente aux services de la direction départementale de l'équipement pour qu'il en soit tenu compte. Une rencontre avec les habitants du lotissement sera organisée afin d'étudier en commun l'organisation de ces espaces.

□ Travaux

- Aménagement de la traverse de Bussac

Plantation et pose des bordures de la voie piétonne réalisées en régie communale sont achevées. Un miroir a été posé au carrefour de la mairie afin d'améliorer la visibilité. Le

Informations municipales

département ayant attribué les crédits nécessaires à la DDE , la 2ème tranche de travaux (trottoirs, parking mairie, passage piéton en regard de la place des Chaumes) sera réalisée prochainement.

- Travaux pour le compte de particuliers

A l'occasion des travaux du bourg, M. JP Girard souhaite qu'il soit procédé au revêtement des abords de sa propriété. Le conseil municipal accepte cette proposition, la dépense correspondante étant prise en charge par le demandeur.

- Chemin du vieux bourg

Après reprofilage de la chaussée, les travaux de revêtement viennent d'être exécutés.

La réfection de la chaussée de l'impasse du vieux bourg sera réalisée en régie communale dans les prochains mois.

□ Eclairage public

En raison des travaux d'aménagement de la traverse de la commune dans la section station service-terrains de sport, le maintien de l'éclairage au cours de la nuit dans cette zone paraît souhaitable. Il convient donc de procéder à la pose d'une horloge afin de dissocier ce secteur du reste du réseau. La participation du syndicat étant de 40 %, la contribution communale s'élève à 2 284,32 F. Le règlement en sera effectué en un seul versement.

□ Election à la chambre des métiers - révision des listes électorales :

Le prochain renouvellement partiel des membres de la chambre des métiers aura lieu à la fin de l'année 92. Il convient de procéder à l'établissement des listes électorales pour les collèges "chefs d'entreprise et conjoints" et "compagnons". Le Conseil municipal propose M. Garlopeau et M. Sardain (à défaut de compagnon) comme membres de la commission communale.

□ Recrutement d'une aide-ménagère

Sur proposition de M. le maire, le conseil municipal décide de nommer Mlle Sylvie Bariteau née le 20 août 1961 à Saintes, aide-ménagère à compter du 15 mars 1992.

□ Elections régionales

Il est procédé à la désignation des membres du bureau.

Service national

Jeunes gens nés en janvier, février, mars 1975,
faites-vous recenser à la mairie entre le 1er et le 30 avril 1992.
Vous munir du livret de famille.

Etat-civil

Mariage

Bussac info présente tous ses voeux de bonheur à :

Mauricette BLANCHET et Jean PERES qui se sont unis le 1er février 1992 à Bussac.

Décès

Nous présentons nos sincères condoléances aux familles de :

- M. Robert ROY, domicilié à "La Grand'Porte"
- Mme Françoise PINAULT née CHARTON, domiciliée "Chez Tessier"

Elections à la Chambre des métiers

Du 1 au 20 avril 1992, il sera procédé à l'établissement des listes électorales pour les élections partielles à la Chambre des métiers.

Ces élections auront lieu en fin d'année.

Dernière minute

Elections régionales du 22 mars 1992 à Bussac

Inscrits :	703
Abstentions :	57
Votants :	540 (76,82 %)
Blancs et nuls :	18
Exprimés :	522

Ont obtenu :

Liste présentée par J. Bessiere (P.C.F.) :.....	48 voix (9,19 %)
Liste présentée par Ph. Marchand (Maj. présidentielle):.....	119 voix (22,79 %)
Liste présentée par A. Dubosc (Génération écologie) :.....	39 voix (7,47 %)
Liste présentée par A. Remond (Verts) :	47 voix (9 %)
Liste présentée par G. Fontenay (CPNT) :.....	112 voix (21,43 %)
Liste présentée par F. Blaizot (UDF-RPR) :	102 voix (19,54 %)
Liste présentée par L. Nauleau (CNIP) :.....	2 voix (0,38 %)
Liste présentée par Ph. Most (Voie nouvelle) :.....	16 voix (3,06 %)
Liste présentée par JF. Galvaire (FN) :	37 voix (7,08 %)

Validité des cartes d'électeurs

Les nouvelles cartes d'électeurs distribuées en mars 91 à tous les **électeurs** de la commune sont valables pendant trois ans.

Prochainement à Bussac

Ouverture d'un terminal de cuisson du pain
Epicerie Christian MENAUD

2 fournées par jour

Pain frais, pâtisseries à deux pas de chez vous.

Ne l'oublions pas à tout manger seul
Aidons-le et régalons nous.

MECA MOTOCULTURE

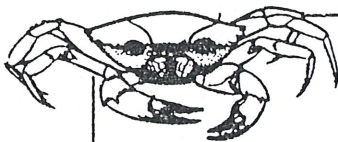
Les Chaumes - 17100 Bussac /
Charente

(sortie Bussac - direction St Vaize)

Tel. 46.92.10.15

**ENTRETIEN - REPARATION -
VENTE**

Cyclomoteurs - Motoculteurs - Tondeuses -
Débroussailleuses - Tronçonneuses...



MARÉE

Michel CHABOT

"Les Chaumes"

BUSSAC

17100 SAINTES

Tél. 46.93.71.80

Spécialités :

COQUILLAGES

LANGOUSTINES

C R A B E S

MARCHÉS : Cours Reverseaux - Saint-Pierre - Saint-Palais - LUNDI de FOIRE

Livraison à domicile sur demande

En bref et en vrac

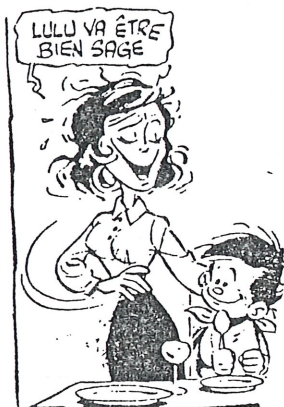
□ Gardiennes agréées

La DSD rappelle que les parents qui confient, dans la journée, la garde de leur enfant à une assistante maternelle agréée bénéficient :

- du remboursement des cotisations sociales
- d'une aide pour assumer le coût de cette garde :

- . 500 F par mois pour un enfant de 0 à 3 ans
- . 300 F par mois pour un enfant de 3 à 6 ans

Il suffit d'en faire la demande à la Caisse d'allocations familiales ou à la Mutualité sociale agricole.



□ Allocation spéciale de vieillesse

Cette allocation permet de garantir un minimum de ressources aux personnes âgées qui ne peuvent bénéficier d'une pension vieillesse.

Conditions d'attribution :

- . être âgé d'au moins 65 ans (60 ans en cas d'inaptitude au travail reconnue)
- . être de nationalité française (ou, sous certaines conditions, ressortissant d'un pays membre de la Communauté économique européenne ou d'un pays ayant signé une convention de réciprocité avec la France,
- . résider en France métropolitaine ou dans un département d'outre mer,
- . disposer de ressources ne dépassant pas un plafond fixé par décret (36 995 F pour une personne seule ou 64 690 F pour un ménage au 01/07/91),
- . ne pas avoir exercé d'activité professionnelle permettant de prétendre à un avantage vieillesse.

Montant :

Taux maximum mensuel de 1280 F par mois

Démarches à entreprendre :

S'adresser à la mairie qui vous aidera à remplir un "dossier d'allocation spéciale de vieillesse".

□ Les emplois familiaux

Les dispositions concernant les emplois familiaux permettent d'importantes réductions d'impôt pour les personnes qui y ont recours : déduction du montant des impôts de la moitié des dépenses consacrées à tout emploi familial (déduction maximale = 12 500 F par an).

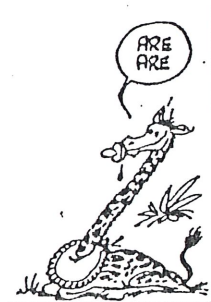
L'embauche est aisée : il suffit d'établir un contrat de travail ou de lui envoyer une lettre d'engagement et de faire la déclaration à l'URSSAF (des modèles de formulaires sont disponibles à la mairie).

Il devient donc possible de se faire aider à son domicile, en toute légalité, sans se trouver pénalisé par des charges qui paraissent toujours trop lourdes.

□ SPA Saintes

La SPA recueille les animaux trouvés ou abandonnés, tout le monde le sait.

Elle peut aussi assurer pendant les vacances le gardiennage de vos animaux familiers. En 1991, le refuge du Bois rulaud a ainsi assuré la garde de 574 chiens, 136 chats, 8 lapins nains, 6 perruches. Il manque juste un raton-laveur...



□ Plus de 60 ans : pourquoi ne pas prendre le car ?

La gratuité des transports sur toutes les lignes interurbaines de voyageurs est accordée, depuis plusieurs années, aux personnes âgées de plus de 60 ans bénéficiant du Fonds national de solidarité. Pourquoi ne pas en profiter ?

□ Emplois saisonniers pour les jeunes

Le réseau information jeunesse Poitou-Charentes propose, pour la seconde année, un service d'emplois saisonniers.

Informations locales

Deux façons pour les jeunes de consulter ces offres d'emplois saisonnier :

- sur minitel : 3615 PCL, rubrique JOB D'ETE
- à la M.A.S.C., 15 rue St Eutrope, BP 67, 17103 Saintes CEDEX, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 20 h 30 ou le samedi de 14 à 18 h.

Un fascicule sur la législation du travail sera remis à cette occasion (connaître ses droits et devoirs est toujours utile).

□ Apprentissage, où s'informer ?

Le service "Espace conseil formation- centre d'aide à la décision" de la Chambre des métiers de la Charente-Maritime a pour vocation de répondre à toute question concernant l'apprentissage (formations dispensées en CFA, différents contrats...).

Il gère aussi une "bourse de l'apprentissage" mettant en contact les entreprises et les jeunes.

Où le contacter ?

- . CFA du Prieuré à La Rochelle, tel 46.34.46.10
- . CFA de St Germain de Lusignan, tel 46.86.11.30

□ Remède à ne pas suivre pour le mal de dents

Moyen de guérir le mal de dents par un seul atouchement selon l'Albert moderne (1772)

Prenez deux taupes vivantes, tenez les dans chaque main en les pressant un peu sans les étouffer, jusqu'à ce que la chaleur, ou la seule contrainte qu'elles souffrent les fait mourir, ce qui arrive au bout de cinq heures, pendant lesquelles on ne doit point lâcher prise, les taupes étant mortes, on les met dans un pot de terre neuf, et non vernissé qu'on lutte bien avec une quantité d'eau suffisante pour décomposer exactement ces animaux par l'ébullition....Après ce tems toute la substance des taupes est réduite en une espèce de pâte, au-dessus de laquelle sumage une graisse ou huile animale dans laquelle est toute la vertu.

On s'en frotte à diverses reprises la paume des mains et les extrémités des doigts ; on en imbibe, aux mêmes endroits, l'intérieur de deux gants de peau que l'on garde dans ses mains pendant un ou deux jours, surtout dans le temps du sommeil...Mais comme les frottements journaliers, et les lotions indispensables des mains doivent avoir bientôt effacé les impressions de cette huile, il sembleroit plus court et plus efficace de porter tout

d'un coup sur les dents, ou sur les gencives malades, avec un petit pinceau, quelques gouttes de cette huile. C'est une expérience qu'on pourroit tenter sans inconvénient.

Je vous conseille cependant de vous adresser plutôt à votre dentiste, surtout si vous aimez les bêtes !



□ Travaux au voisinage des canalisations d'électricité...

Les travaux ou opérations à effectuer au voisinage, entre autres, des canalisations d'électricité, de gaz, des télécommunications, d'eau potable ou d'assainissement sont soumises aux dispositions d'un nouveau décret (14 octobre 1991) qui se substitue aux différents arrêtés préfectoraux applicables jusque là.

Toute personne qui envisage la réalisation de ce type de travaux doit, au stade de l'élaboration du projet, se renseigner auprès de la mairie de la commune où doivent avoir lieu ces travaux, sur l'existence et les zones d'implantation éventuelles de ces canalisations.

□ Changement de domicile et immatriculation des véhicules

Selon le code de la route, le changement de domicile doit être déclaré dans un délai d'un mois pour permettre le remplacement ou la modification de la carte grise.

Où s'adresser ?

- En cas de changement de domicile à l'intérieur d'un même département : adresser la déclaration, la carte grise à modifier, ainsi qu'un justificatif de domicile (quittance EDF, eau ou téléphone) à la préfecture, sous-préfecture, au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie.

- En cas de changement de département, la demande doit être faite (avec les mêmes documents) auprès de la préfecture du nouveau domicile qui établira une nouvelle carte grise.

La modification ou l'établissement de la nouvelle carte grise est gratuite. Par contre, le défaut de déclaration de changement de domicile, dans le mois qui suit, est passible de contravention...

J.L. Pommier

Adresses et précisions

Nos habitations vont être numérotées avant la fin de l'année.

Ce n'est pas la première fois que l'on en parle (Bussac-info n°36 et 38), mais j'espère bien que c'est la dernière.

❑ Un certain désordre

C'était (et c'est encore, mais plus pour très longtemps) l'anarchie complète.

Chaque habitant, en l'absence de consignes précises, a pris pour adresse le nom de la parcelle cadastrale dans laquelle il s'est établi, ou bien celle de son voisin le plus proche. Cela a donné une profusion de lieux dits aux noms charmants mais introuvables pour qui n'habite pas la commune depuis longtemps.

Consultez l'annuaire du téléphone et imaginez que vous êtes livreur de la Redoute, remplaçant du facteur, ou que vous attendez des amis qui ne sont encore jamais venus chez vous.

C'est pourquoi un nom précis a été attribué à toutes les voies de communication de la commune.

Rappel: un plan général de la commune est implanté à côté de la cabine téléphonique, place d'Oron.

❑ L'oeuvre d'une commission

Une commission municipale et extra-municipale réunissant 9 personnes a baptisé les chemins.

Parmi ces 9 personnes, on trouvait des "anciens" de Bussac ainsi que des "moins anciens" et même des "tout nouvellement rapportés" comme moi, chargée d'animer les réunions.

Le résultat de ces travaux a été ensuite soumis au conseil municipal qui a approuvé les dénominations choisies et tranché par un vote les points litigieux.

Une ou deux modifications sont intervenues ensuite mais le conseil municipal en a toujours été informé.

❑ Respect du patrimoine toponymique et de l'usage

Patrimoine: nous avons cherché à conserver autant que possible le nom des anciens lieux dits habités depuis longtemps. Nous les avons donc recensés (une trentaine) et utilisés au maximum. Ils font partie de l'histoire de Bussac et à ce titre doivent survivre ; il est toujours possible de les incorporer à la nouvelle adresse ;

exemple très personnel : MC Pommier "la Croix" 4 chemin du Vieux Bourg

❑ Profiter d'une opportunité

Alors que la commission "nouvelles adresses" terminait son travail, France Télécom nous contactait à l'occasion de "l'opération Française"

Leur repérage dans nos campagnes devenant problématique, cet organisme nous proposait de financer la signalétique des chemins et la numérotation des maisons.

Seuls restaient à la charge de la commune, le choix des noms, l'attribution des numéros, l'achat des supports de plaque et la mise en place des panneaux.

La numérotation que nous n'avions pas encore envisagée devenait indispensable; pour nous simplifier la tâche et faciliter le repérage dans une commune à l'habitat dispersé, France Télécom nous a conseillé un système décimétrique pour l'attribution des numéros (basé sur la distance de 10m en 10m entre l'habitation concernée et le point de départ du chemin envisagé, n° pair à droite, n° impair à gauche)



Informations locales

avec
françoise

avec France télécom
la municipalité baptise les Rues
Attribue des Numéros dans ma Commune
Opération d'identification
Simple et Efficace.

AMELIORE
VOTRE ADRESSE

 Où en sommes - nous?

La commission "nouvelles adresses" a travaillé très vite sur les noms de chemins.

Par contre, la numérotation fut un travail long et fastidieux; Le poids financier de l'opération a été allégé par France Télécom, mais le travail de recensement des habitations et de leurs occupants en a été considérablement augmenté, notamment par les demandes des services du cadastre.

Actuellement, tout est enfin prêt sur le papier, les commandes sont faites et nous attendons de recevoir supports de plaque, panneaux et numéros pour en assurer la pose.

Vous pouvez dès maintenant prendre connaissance à la mairie de votre adresse définitive. Elle devrait figurer en 1993 dans l'annuaire du téléphone si vous n'êtes pas sur liste rouge. Elle sera également utilisée par les différents services publics qui en sont demandeur depuis longtemps.

Il n' a malheureusement pas été possible d'adjoindre à cette opération la signalétique des édifices publics; conscients du manque en ce domaine, nous nous employons actuellement à y remédier par l'intermédiaire du syndicat Saintonge Romane.

MC Pommier

Logements sociaux

Subventions pour leur rénovation

❑ Quels logements ?

Dans le cadre du Conseil Départemental d'Insertion, puis de la loi Besson,, il a été prévu des crédits permettant de constituer un parc de logements adaptés. Il s'agit de logements:

- au loyer résiduel très bas,
- adaptés au style de vie des habitants,
- avec participation éventuelle des

intéressés à une partie des travaux.

❑ Qui peut en bénéficier ?

Les propriétaires de ces logements locatifs peuvent être :

- des organismes de logements HLM,
- des communes,
- des propriétaires privés.

Des subventions importantes sont attribuées aux propriétaires pour la rénovation du logement, en contrepartie d'un engagement de location à un bénéficiaire du RMI ou une famille défavorisée, pendant 5 à 12 ans.

❑ Qui contacter ?

L'opérateur local qui peut être contacté pour tous renseignements complémentaires est le Centre d'Aide au Logement (C.A.L.), Place des Cordeliers LA ROCHELLE (17000) Tél.: 46.41.23.36 - Référent : M. SIMON.

Un exemple de montage financier :

- montant des travaux 200 000F
- subvention ANAH (Etat) 80 000F
- subvention Conseil Général 67 000F
- prêt complémentaire ou Fonds propre 53 000F

Ecole

❑ Scolarisation extérieure à la commune

L'inscription dans une autre école que celle du lieu de résidence, quand les conditions d'accueil y sont suffisantes, suppose l'accord du maire de la commune de résidence.

En raison des efforts engagés par la commune depuis de nombreuses années afin d'assurer l'accueil des enfants dans les meilleures conditions et de la charge résultant de la scolarisation extérieure d'enfants de la commune, je ne saurais exprimer un avis favorable sur une demande de scolarisation extérieure.

Le maire, G. Chapuis

❑ Inscriptions scolaires pour la rentrée de septembre 92

Les familles ayant des enfants nés entre le 1er janvier et le 31 décembre 1989, 88, 87 sont invités à les faire inscrire à l'école avant le 11 avril 1992.

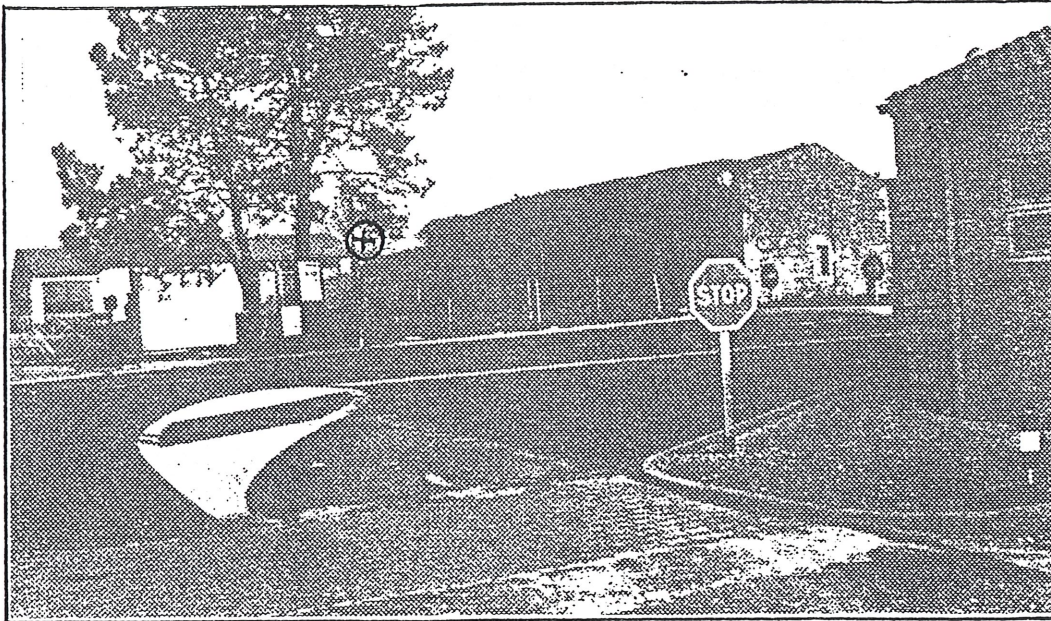
Il en sera de même pour l'inscription de nouveaux élèves en cycle élémentaire, c'est-à-dire pour ceux nés en 1986 et avant.

Les parents seront reçus à l'école : le soir après 17h., le samedi à 12h., sur rendez-vous en téléphonant à l'école au 46.93.68.81

Le directeur, J. Guiter

Fête de l'Ecole
Samedi 27 juin à 15h

Aménagement de la D114 (suite)

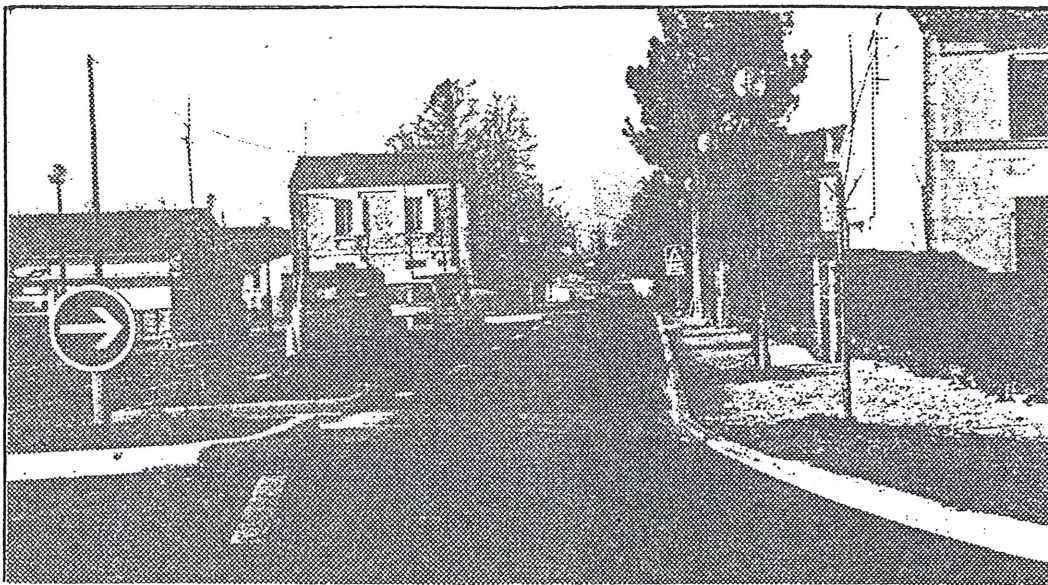


Le carrefour de la mairie (ci-dessus) était dangereux pour les usagers venant de Grand-village.

Les services de l'Équipement ont donc, à notre demande, installé un "miroir routier". ⊕

Le stationnement central avait suscité des craintes ; à l'usage, il se révèle fonctionnel et présente l'avantage de dégager la circulation piétonne aux abords de l'école.

Le parking de la mairie sera aménagé prochainement et permettra de garer en épi une dizaine de voitures.



Chasse

Bilan de la saison 1991-92

La saison 91-92 est à classer parmi les grands crus. En effet, notre ball-trap annuel fut d'un rapport financier exceptionnel (le meilleur depuis sa création). Nous remercions vivement les participants et les organisateurs bénévoles pour leur enthousiasme, de sorte que ces deux jours furent une réussite. Bravo et à l'année prochaine.

Grâce à un bilan financier satisfaisant, le bureau de chasse s'est permis de repeupler notre territoire en faisans, perdreaux et surtout en lièvres, gibier se prêtant davantage à notre secteur. Des points d'eau ont été créés dans notre campagne. Tout n'est pas parfait, mais la volonté de bien faire et la participation de tous les chasseurs montrent que nous sommes sur la bonne voie.

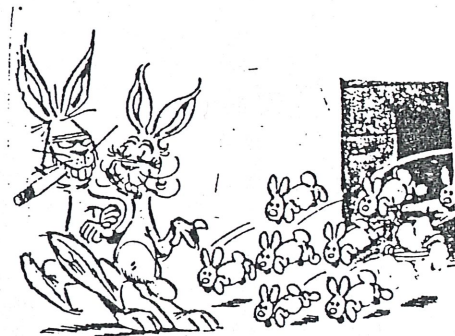
Encore quelques bavures parmi nous : certains d'entre nous s'approchent trop près des maisons, d'autres sont irrespectueux face aux récoltes ou envers les propriétaires, d'autres avec les habitants de notre commune, certains endommagent les fils téléphoniques.

Face à ces mécontentements, attention messieurs les chasseurs.... Il ne faudrait pas que certains gèrent pour le mieux et que d'autres détruisent.

Enfin, notre banquet annuel vient de clôturer notre saison. La soirée fut réussie grâce à votre nombreuse participation. Merci pour les présents, que de regrets pour les absents, l'ambiance fut excellente jusqu'au petit matin.

Tous ces faits négatifs ou positifs prouvent que les chasseurs ont encore et toujours leur place à Bussac et ailleurs, et nous leur disons à l'année prochaine.

Le Président et son bureau.



Sud-ouest à Bussac

Une équipe du quotidien régional est venue à Bussac mercredi 25 mars de 10 h à 16 h place des Chaumes.

Trop tard pour le numéro 43 de Bussac-info.

Compte rendu dans Sud-ouest et votre prochain exemplaire de Bussac-info.

Budget prévisionnel du Foyer rural 1991 - 1992

1- Fonctionnement	Débit	Crédit
Cartes FR (350) + cotisations FR	9 710.00	16 500.00
EDF	16 000.00	
EAU	2 000.00	
Cuisine : gaz + achat vaisselle	2 000.00	
Cuisine : location + vaisselle		5 000.00
Entretien : travaux (plomberie, électricité)	1 000.00	
Produits d'entretien	250.00	
Frais divers : coupes, vin d'honneur	1 000.00	
Fournitures de bureau	300.00	
Sous total fonctionnement	32 260.00	21 500.00
2- Investissement : aménagement cuisine	5 000.00	
3- Arbre de Noël 1992	4 500.00	2 000.00
4- Ronde de Saintonge	500.00	2 500.00
5- Contrats CES	52 000.00	52 000.00
Sections		
6- Bibliothèque	2 250.00	3 300.00
7- Football	67 800.00	69 200.00
8- Gymnastique	13 256.00	13 500.00
Gymnastique : frais déplacement CATE	800.00	800.00
9- Informatique : achat matériel	7 000.00	-----
Informatique subvention CATE		5 400.00
10- Professeur de musique CATE	5 800.00	5 800.00
11- Jumelage	11 500.00	16 500.00
Jumelage : réserve pour réception Suisses	5 000.00	-----
12- Labo photo	200.00	200.00
13- Tennis	3 000.00	1 500.00
14- Tennis de table	4 440.00	3 490.00
15- Chorale		
16- Musculation		
17- Temps libre		
TOTAL	DEBIT	CREDIT
Total 1 à 17	215 306.00	197 690.00
Subvention municipale		17 616.00
	215 306.00	215 306.00

Bébés lecteurs

La bibliothèque des "tout petits" compte à ce jour 6 mois d'existence. Une dizaine d'enfants accompagnés participent aux activités proposées telles que (danses, chants, lecture, jeux d'éveil).

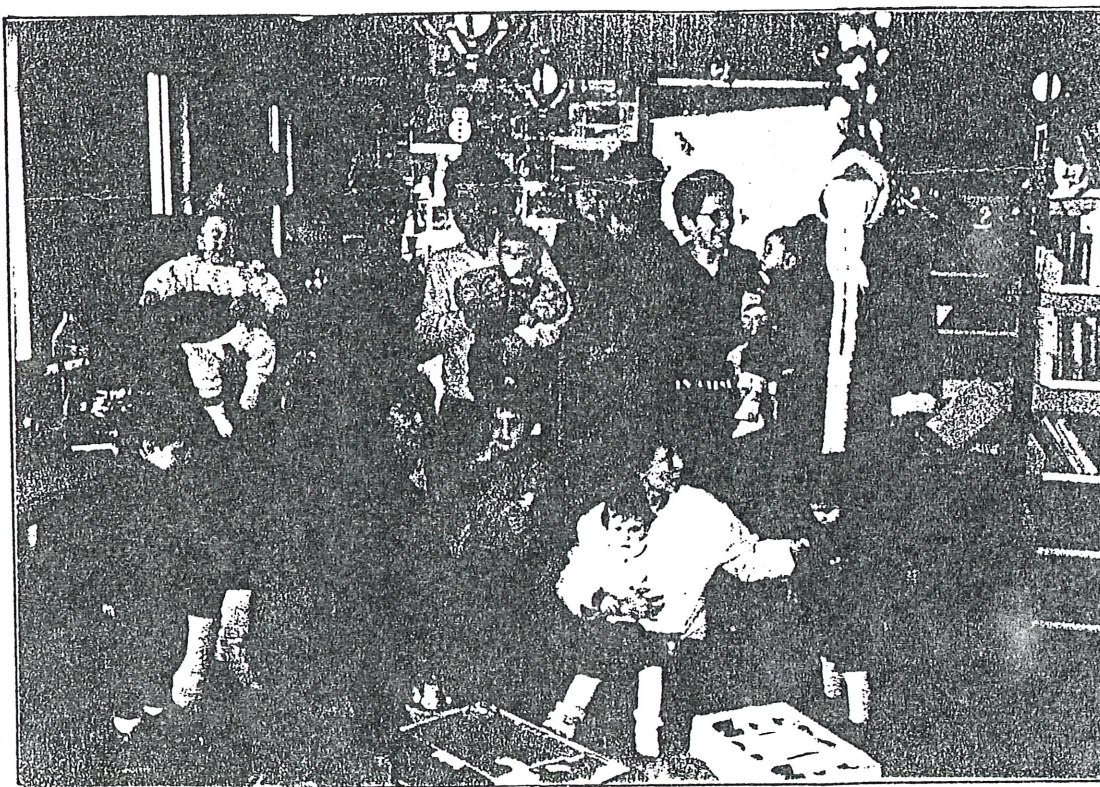
Le vendredi matin est un moment très attendu par les mamans, les nounous et les enfants.

Toutes les occasions sont bonnes pour faire la fête, les anniversaires sont fêtés ; le Père Noël nous a honoré de sa visite au mois de décembre.

Heures d'ouverture : tous les vendredis de 9h à 12h (sauf pendant les vacances scolaires)

Bienvenue aux nouveaux ! Ambiance assurée.

Contact : Christine Portes - Christine Valax



Le père Noël à la bibliothèque (on en distingue la barbe).

La photo originale était très bonne, la photocopie l'est moins...

Bussac-info profite de l'occasion pour vous prier de bien vouloir l'excuser pour la mauvaise qualité de ses photographies. Ce ne sont pas les photographes qui sont en cause mais notre système de reproduction.

Qui pourrait nous aider à résoudre ce problème ?

BOURSE AUX VÊTEMENTS ENFANTS

(jusqu'au 16 ans)

+ livres et jouets

Samedi 11 avril à partir de 15 h.

Rangez vos armoires !

Dépôt des vêtements, livres et jouets

samedi 4 avril à partir de 15 h

à la bibliothèque du Foyer rural

Il ne sera accepté que des articles en bon état, propres et non démodés.

25 % du prix de vente reviendra au Foyer rural.

Bibliothèque

Passage du bibliobus le 2 avril

= *Renouvellement des romans, BD, albums, cassettes...*

Venez voir et choisissez.

(Ouverture public et école tous les jeudis de 14 h à 17 h 30)



Football



La saison de football s'avance et nous entrons maintenant dans la dernière ligne droite concernant les matches de championnat.

□ Equipe senior

Nous publions le classement de la poule de l'équipe Seniors arrêté à fin février.

1 -Varaize	37 pts
2 -Thenac	35 pts
3 -Bussac	33 pts
4 -Fontcouverte	32 pts
5 -La Brousse	32 pts
6 -St-Georges des Cx	32 pts
7 -Cressé	30 pts
8 -Vénérand	29 pts
9 -Rétaud	27 pts
10 -Ecoyeux	25 pts
11 -Matha	24 pts
12 -Fontenet	19 pts

Notre équipe n'obtiendra pas la première place qui lui permettrait de jouer en division supérieure, mais comme les années précédentes elle n'en sera pas loin.

On peut penser que son nouvel entraîneur Jean-Claude CIACCERO saura trouver la motivation de ses jeunes joueurs pour que cela soit possible la saison prochaine.

Cette équipe en possède maintenant le potentiel.

Pour le championnat à 11 on remarquera l'excellent classement de nos jeunes Bussacais juste placés derrière les 3 grosses "cylindrées" de la poule avec un recrutement sans aucune mesure comparable au nôtre.

Derrière ces deux équipes de jeunes nous avons encore quelques débutants qui viennent compléter notre école de formation.

□ Tournois annuels

Le **vendredi 8 mai** la section organisera son tournoi annuel réservé aux **jeunes**.

Nous souhaitons que les Bussacais viennent nombreux pour les encourager. Les efforts qu'ils font chaque semaine méritent bien ça !

Pour les **seniors** la date retenue est le **samedi 16 mai**.

Ce sera probablement un tournoi de sixte dont les finales pourraient se jouer en nocturne.

Là également il y aura du spectacle et cela méritera le déplacement.

□ Assemblée générale

Elle est fixée au **samedi 30 mai à 17h**.

Elle précèdera comme habituellement le repas "fromages" et la soirée dansante.

Il y a là un grand moment de détente à saisir pour une soirée originale !

□ Equipes pupilles

Derrière l'équipe seniors nous avons également 2 équipes pupilles qui disputent, l'une le championnat à 11 et l'autre celui à 7.

Voici leurs classements également à fin février.

Pupilles à 11

Rochefort FC	39 pts
Saintes PTT	36 pts
Pons	35 points
Bussac	34 pts
Corme Royal	26 pts
Chaniers	24 pts
St-Georges des Cx	20 pts
Pont l'Abbé	15 pts
Tonnay-Charente	13 pts

Pupilles à 7

Taillebourg	12 pts
St-Hilaire	7 pts
St-Porchaire	7 pts
Pisany Varzay	5 pts
Bussac	5 pts
Boisseuil	4 pts
Rochefort F.C.	4 pts

La section football.

Chorale

Nous prévoyons une rencontre le
dimanche 10 mai après-midi à Saujon
avec d'autres chorales

Nous chanterons

- A trois voix mixtes

Le grand désir d'aimer me tient
musique du XVI^{ème} siècle de Layset Compère

Hier je fis un songe
de Johannes Brahms

Au chant de l'alouette
chant populaire du Canada

Cézanne peint
musique Michel Berger

- A quatre voix mixtes

Le cantique de Jean Racine
musique de Fauré

Le concert à Bussac est prévu
le jour de la fête de la musique
le 21 juin, jour de l'été

Foyer rural

*"1^o pour mon plaisir
2^o car j'aime la musique
3^o venir chanter dans une bonne
ambiance, ceci est important "*
Jocelyne de Blaye

*" Parce que j'aime la musique et que la chorale permet cela.
C'est aussi l'occasion de travailler ensemble pour essayer de
mettre au point des oeuvres dans le but de les produire.
C'est la joie de chanter"*

Jean-Marie de St Vaize

" Chanter m'a redonné la joie de vivre "
Yvonne de St James

*"La chorale c'est agréable, la "prof"
formidable"* Dédée de Bussac

"Une certaine façon de s'exprimer, et un bon moyen de se "dé" stresser" Maud de Bussac

*"Je chante pour mon plaisir et pour faire plaisir aux
auditeurs"* Michel de St James

*"Les choristes sont sympathiques et motivés, et
comment ne pas chanter avec un chef aussi
formidable et enthousiaste. Merci à
elle"* Sylvette de Saintes

En un mot, une phrase Pourquoi chantez-vous ? ...

Michèle O.D.

*"De la bonne humeur
un peu de travail
le désir de bien faire
la joie de chanter
C'est cela la chorale à Bussac"*
Pierrette de Bussac

"Pour être avec Michèle"

Henri de Pons

*"Je chante pour exprimer ma joie et mon plaisir d'être avec les
autres"*

Geneviève de Saintes

*"Pour s'exprimer et se discipliner dans une nouvelle expression, pour
s'intégrer dans un groupe et avoir uen activité commune"*

Madeleine et Maurice de St Vaize

*"J'ai toujours eu envie de
chanter dans une chorale...
Voilà ! C'est fait...
et c'est formidable !...
Marie-Christine de Bussac*

"Pour le plaisir !... Merci"

Laurent de Blaye

*"De la bonne humeur, de la camaraderie
le plaisir de chanter et de travailler la
mémoire et la voix"* Lucette D. de St James

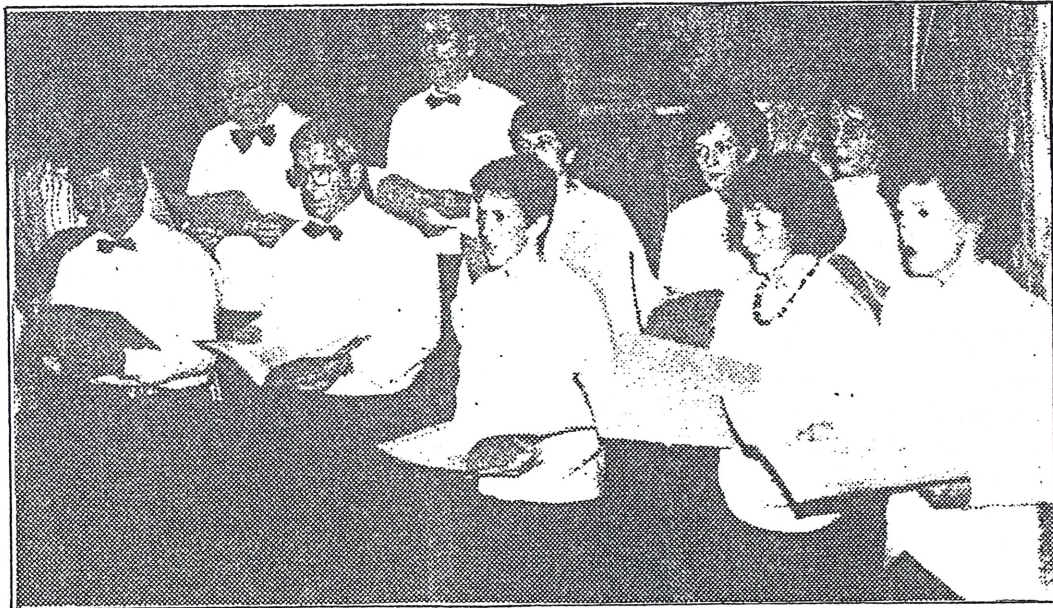
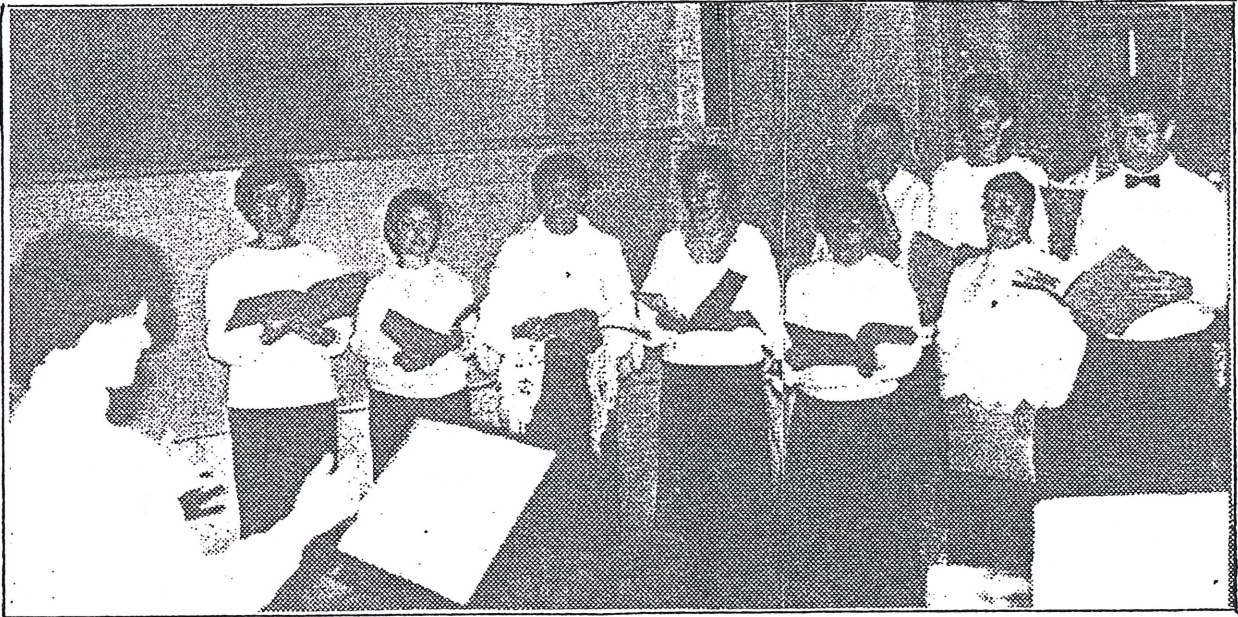
*"La chorale c'est le moment de détente
idéal pour le bon équilibre de
la semaine"* Nicole C. de Bussac

*"Je viens à la chorale pour le plaisir de chanter
et pour rencontrer des personnes."* Hélène de Bussac

*"Pour le plaisir de chanter,
de partager ensemble la même joie."*
Jacques de Blaye

"Chanter c'est pour moi un plaisir et la façon de m'affirmer"

Nicole de Port D'envaux



Pétanque

La Boule bussacaise est sortie de son hibernation.

Alors que certains clubs n'ont pas arrêté leur activité de l'hiver, nous attendons les premiers effets du soleil printanier pour lancer les boules.

Notre terrain, maintenant opérationnel, a reçu les concurrents de notre concours triplettes : 44 équipes se sont affrontées le dimanche 3 mars. Les finales se sont déroulées en soirée et l'éclairage a été jugé très satisfaisant par les joueurs.

Nous espérons vivement pouvoir disposer du local très prochainement ce qui complètera fort utilement notre équipement.

L'école de pétanque a également repris ses activités (**tous les mercredis de 10h30 à 12h**) et réunit une vingtaine d'enfants de la commune.

A ce jour, la boule bussacaise compte 49 licenciés, auxquels nous souhaitons une saison pleine de satisfactions sportives, et nous invitons toutes les personnes intéressées par ce sport à venir nous rejoindre.

Gymnastique

□ Assemblée générale

Les licencié(e)s de la section gymnastique volontaire du Foyer Rural, vous invitent à participer à leur assemblée générale le lundi 22 juin 92 à 20h45 au Foyer Rural.

□ Repas fruits de mer

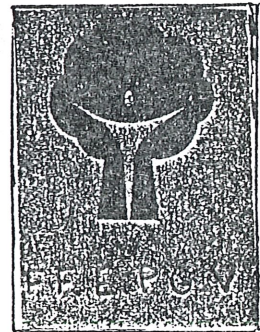
Les mêmes licencié(e)s vous informent qu'il et elles organisent un repas fruits de mer le samedi 17 octobre 92, dans la salle municipale de Bussac.

Réservez-leur votre soirée, qualité et ambiance assurées. Venez nombreux. Merci.

□ Le printemps arrive !

Nous vous rappelons qu'en vue de la période estivale et en prévision des tenues légères, voire maillots de bain, il vous serait sans doute agréable d'améliorer votre silhouette, si besoin est. Pour ce faire, souvenez-vous que les séances de gymnastique ont lieu les **mardi de 18h30 à 19h30** et **samedi de 14h30 à 15h30**.

A bientôt le plaisir de vous voir.



Le bureau de la section.

Club du temps libre

"Le Club du temps libre a déjà 1 an"

La section "Club du 3ème âge" au sein du Foyer rural sommeillait depuis quelques années.

Avec l'aide des membres du C.C.A.S. qui nous ont permis de contacter les "retraités" de notre commune, notre première réunion a eu lieu le samedi 13 octobre 1990. Les personnes "retraitées" présentes (8) ont manifesté le désir de se retrouver au sein d'une section du Foyer rural qu'ils renommeront "Club du temps libre".

Les conditions d'adhésion au Foyer rural nous sont décrites par Roland Monget (rôle du Foyer rural, achat d'une carte, participation aux activités offertes, autorisation d'utiliser les locaux du Foyer rural, etc...)

Au cours de notre 2ème réunion, le 5 décembre 90, 18 personnes étaient présentes (20 cartes d'adhésion sont délivrées par le trésorier du Foyer rural présent, André Emerit, 18 sont vendues par R. Bouraud et N. Guiter). Par courrier, nous informons le président du Foyer rural,

- de la reprise de cette section,
- de la désignation de 2 responsables : Mme Guittet, M. Binder,
- qu'un jour de rencontre est déterminé : le premier mardi de chaque mois à 14h30,
- que nous demandons l'autorisation d'occuper les locaux de 14h à 17h30.

Les conditions d'adhésions étant requises, notre première après-midi récréative a eu lieu le mardi 8 janvier 1991 à 14h30.

8 à 12 participants en 90-91, le Club se met en place, timidement, il fallait faire connaissances pour certains, imaginer des activités. Ce fut rapidement fait, une bonne ambiance règne à chacune de nos rencontres. C'est ainsi que nous venons d'enregistrer notre 19^{ème} carte d'adhésion au Foyer rural pour la saison 91-92. Deux nouveaux responsables sont désignés depuis janvier 92 : M. Guittet, M. Rault.

Nous vous proposons de nous rejoindre et participer vous aussi à des jeux de sociétés, jeux de cartes, loto avec lots, goûter avec boissons chaudes ou fraîches selon la saison, soirée cinématographique à Saintes.

Une matinée "Music-hall" au Gallia-Théâtre le mercredi 15 avril vous est proposée. M. Guittet a pris en charge les inscriptions et les réservations. Une sortie d'une journée peut s'organiser, on en parle ...

A bientôt.

Le Bureau.

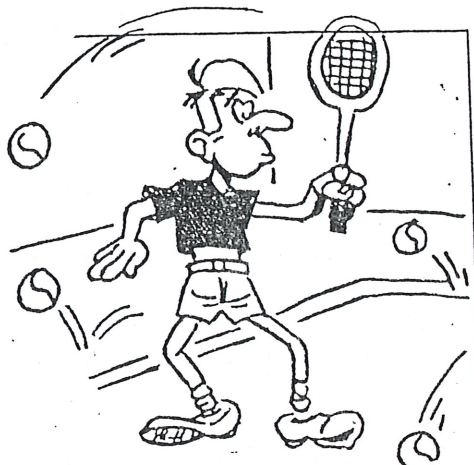
Tennis-Info

□ Rappel du règlement intérieur

Les courts sont accessibles à tous les membres du Foyer Rural TITULAIRES de la carte d'adhérent 91/92, celle-ci doit être accrochée au panneau réservé à cet effet.

Tarif

Adulte 55 F
 Enfants 35 F
 Extérieur Adultes 150 F
 Extérieur Enfants 230 F



□ Championnat Printemps 92

La formation 92 de Luc Batby, le capitaine, David Pimienta, Mickaël Vincendeau, Pascal Seguin, Bruno Pimienta, Dominique Sintès et Paul Pimienta, joueurs classés, évoluera cette saison en 3ème division départementale.

Le dimanche 5 avril, elle se déplace à Rouffiac
 Le dimanche 12 avril, elle reçoit Jonzac 3
 Le dimanche 10 mai elle se déplace à Rochefort
 Le dimanche 17 mai elle se déplace à Marennes
 Le dimanche 24 mai elle reçoit Saujon

Souhaitons à cette formation la même réussite qu'en 1991, d'accéder à la division supérieure.

Venez nombreux encourager votre équipe.

A bientôt.

J. Gauduchon

Calendrier Foyer rural

- Samedi 4 avril : tournoi amical de tennis de table
- Samedi 11 avril : Bourse aux vêtements enfants (bibliothèque)
- Dimanche 12 avril : championnats de printemps par équipe, Bussac reçoit Jonzac
- Vendredi 8 mai : tournoi de football jeunes
- Samedi 16 mai : tournoi de football seniors
- Dimanche 24 mai : championnats de printemps par équipe, Bussac reçoit Saujon
- Samedi 30 mai : assemblée générale de la section football (et repas fromage)
- Dimanche 21 juin : concert donné par la chorale de Bussac
- Lundi 22 juin : assemblée générale de la section gymnastique
- Samedi 17 octobre : repas fruits de mer (gymnastique)

Nouvelles du tennis de table

- ❑ **Grand tournoi amical organisé par la section tennis de table du Foyer rural**

Il aura lieu samedi 4 avril 1992 dans la salle de ping-pong.

Trois tableaux sont prévus :

- jeunes (jusqu'à 15 ans)
- filles
- adultes

Les inscriptions auront lieu sur place à partir de 13h45 pour un début des épreuves à 14h30 afin de terminer au plus tard à 19heures.

Droit d'inscription : 25F pour les adultes, 15F pour les jeunes payables lors de l'inscription.

Chaque participant aura droit à un lot (trophées, médailles) et cette année, le vainqueur du tableau jeunes gagnera une superbe raquette de compétition.

Comme d'habitude, une buvette sera ouverte, et on pourra déguster sur place des crêpes chaudes.

Venez nombreux vous amuser et en même temps aider votre club qui a besoin de votre soutien!

- ❑ **Le point sur les équipes engagées en compétition**

1- Championnat cantonal : la journée finale a eu lieu samedi 21 mars à Gémozac pour notre équipe de jeunes. L'essentiel était de participer, et de pouvoir ainsi progresser au fil des matchs qui n'ont pas toujours été faciles.

2- Championnat de 2^{ème} division : à trois journées de la fin, l'équipe se trouve à la 5^{ème} place sur 8 équipes. Elle devrait pouvoir se maintenir avec l'aide de joueurs plus expérimentés auprès des jeunes qui progressent régulièrement.

3- Championnat de 1^{ère} division : à trois journées de la fin, cette équipe se classe 4^{ème} sur 8, avec un bon espoir de maintien à condition de gagner le dernier match de la saison contre Bourcefranc le 3 mai prochain.

